



Samedi 17 janvier 2026,

M. Patrice Ader
Président
Commission d'enquête,
Mairie du Verdon-sur-Mer
9 boulevard Lahend
33123 Le Verdon-sur-Mer

Objet : Enquête publique projet usine à saumon porté par la société Saumon du Médoc / Pure Salmon France Fishfarm.

Copies : Préfecture de la Gironde – ONG - Divers -

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête ;

Le Chant des Rivières est une association de conservation des milieux aquatiques d'eau courante créée en 2015. Elle regroupe des personnes issues du monde la conservation de la nature et du monde de la culture et des arts. Elle a pris le relais du programme « Rivières Vivantes » du WWF-France qui s'était investi pendant une trentaine d'années dans la protection et la restauration des fleuves et des milieux aquatiques, en particulier sur le bassin de la Loire, bassin qui héberge la dernière population de Saumons atlantiques de longue migration d'Europe.

L'association est basée dans le département de la Loire, à Andrézieux-Bouthéon. Son objet est de contribuer à la construction d'une culture populaire autour de l'importance de la protection, du bon fonctionnement et de la restauration de la biodiversité des fleuves, torrents, rivières, ruisseaux. Elle est à ce titre très investie dans les actions de sauvegarde des poissons migrateurs, saumons et anguilles. Elle accompagne divers acteurs, institutions comme « l'Association Repeuplement Anguille »¹ ou encore le « Conservatoire National du Saumon Sauvage et des Salmonidés », investi depuis 2001 dans la reconstitution d'une population de saumons sauvages sur le bassin de la Loire et de l'Allier². Elle travaille en lien avec des ONG de conservation de la nature et de pêche. Elle est membre du Comité National de l'Eau.

L'association inscrit son action dans l'accompagnement des politiques publiques innovantes en faveur de la restauration des milieux aquatiques, politiques liées en particulier

¹ Lire à cet égard Repeupler pour sauver l'anguille européenne : un engagement national qui porte ses premiers fruits. Ara France, Conapped, CNPMEM 2024. Ara France a été créée en 2010 pour contribuer à la mise en œuvre du Plan de Gestion de l'Anguille français consécutif à l'adoption du Règlement européen anguilles de 2007, Règlement CE n° 1100/2007

² Le repeuplement : une nécessité pour accompagner la restauration des habitats et sauver le saumon atlantique de l'axe Loire-Allier. 2024 Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de Haute-Loire, EDF, Le Chant des Rivières Conservatoire National du Saumon Sauvage et des Salmonidés. Le CNSS a été inauguré en juillet 2001 par M. Michel Barnier.



à la mise en œuvre des **Directive Cadre sur l'Eau** de l'Union européenne de 2000 et de la **Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin** de 2008. C'est ainsi qu'elle a activement participé à la refonte complète du grand barrage EDF de Poutès sur le Haut Allier, entre 2017 et 2022, une opération exemplaire permettant de faciliter les migrations des saumons, de réouvrir l'accès et redonner de l'espace de reproduction et de croissance aux juvéniles de l'ultime population de Saumons atlantiques sauvages de longue migration de la Loire et de l'Allier³, le tout en conservant une importante production d'hydro-électricité.

L'association est donc légitime pour vous envoyer ce courrier afin de témoigner de sa vive opposition au projet de construction d'une « usine à saumons » dans l'estuaire de la Gironde. Elle tient tout d'abord à exprimer sa colère et son indignation sur le fait que le saumon puisse être ainsi réduit à n'être qu'une « sorte de chose, de produit alimentaire, de matière première » pour un commerce dénué d'éthique. Elle s'étonne du manque d'égards sur le simple fait qu'un poisson tel que le saumon doit tout simplement vivre dans une rivière et dans le milieu marin et pas sur la terre, comme un mammifère ou un oiseau. Sortir de cette limite imposée par les lois de la nature est philosophiquement un reflet de cette démesure qui a pu saisir certains acteurs de nos sociétés industrielles, notamment dans le domaine de la production alimentaire. Les effets négatifs de cet hubris et ce refus des limites portent des atteintes au Vivant en général et commencent à être pénalisants pour notre santé à toutes et tous.

Nous tenons à préciser ensuite que le Chant des Rivières n'est pas en soi opposé à l'élevage de poissons marins, entre autres de saumons atlantiques, même si élever un poisson carnivore n'est pas idéal. Comme le rappelle le document de la coalition d'ONG opposées à l'usine de saumons du Verdon-sur-Mer⁴, il faut en effet de 3 à 4 kg de poissons sauvages, sous forme de farine de poisson pour produire 1 kg de saumon d'élevage⁵. La pêche minotière peut par ailleurs être à l'origine de troubles sociaux graves, comme cela s'est passé au Sénégal, en 2019, les grands navires pratiquant ce type de pêche déstabilisant les économies de pêche vivrière et fragilisant les populations de pêcheurs locaux. Même si l'incorporation de farines végétales est en augmentation, le document des ONG rappelle entre autres que ces farines viennent pour partie du soja, à l'origine d'une partie de la déforestation en Amazonie. Notons que dans d'autres pays comme l'Argentine ou les Etats-Unis, la culture du soja cause également des problèmes environnementaux et de santé publique, en suite de l'usage massif de pesticides.

³ Le Nouveau Poutès. L'histoire d'une conciliation en Haute-Loire. L'homme et la rivières Allier. Lionel Ciochetto L'Eveil de la Haute-Loire 2022

⁴ « Projet Pure Saumon au Verdon-sur-Mer », fait par une coalition d'ONG, dont la Sepano Gironde, Eaux Secours Agissons, Seastemik, Défense du Massif Foresteir et du Littoral Girond et Pays Royannais Environnement. www.usinesdesaumonsnonmerci.fr

⁵ Lire aussi « L'élevage intensif de saumon, une « bombe écologique et sociale » en huit chiffres. Maxiem Vaudano Le Monde 14 octobre 2024 La production de saumons d'élevage est passée de 1 million de tonnes dans les années 2000 à 3 millions de tonnes aujourd'hui, 600 millions de saumons étant abattus chaque année. En 2021, 794 tonnes de saumon sauvages ont été pêchées et 2 905 396 tonnes produites dans les élevages. Deux élevages de saumon existent en France, à Cherbourg et Isigny-sur-Mer, produisant quelques centaines de tonnes, soit moins de 1 % de la consommation nationale.



Concernant les pratiques de l'élevage industriel, les études, retours d'expérience sur les fermes situées en Norvège, dans le reste de l'Europe, au Chili, sur les côtes du Canada montrent les impacts négatifs de ce type de production sur les milieux aquatiques salés et d'eau douce et donc sur les populations de saumons sauvages avec par exemple la transmission de parasites ou des croisements génétiques qui peuvent appauvrir les souches sauvages adaptées, rappelons-le, à chaque cours d'eau. Ces dommages sont tels qu'il est devenu impératif de modifier les pratiques, ce que l'industrie a commencé à faire. La création en 2010 du label ASC, (Aquaculture Stewardship Council) par le Dutch Trade Initiative avec le soutien du WWF international démontre l'évolution positive en cours⁶. Le label impose des contraintes en faveur de la préservation de l'environnement naturel et de la biodiversité, de la préservation des ressources en eau et de sa qualité. Il exige la préservation de la diversité des espèces et des populations sauvages (en empêchant, par exemple, les évasions qui sont une menace pour le poisson sauvage) ainsi que l'utilisation responsable de l'alimentation animale et d'autres ressources de nourrissage, la liste n'étant pas exhaustive. Cela va dans une bonne direction et, au moins, les poissons vivent en mer, dans leur milieu. Le label n'est pas une panacée, mais il trace un chemin d'évolution des pratiques et des consommations, ce qui est essentiel. (Aujourd'hui, près de 20 000 produits d'élevage sont certifiés ASC, plus de 2000 fermes dans le monde, dont plus de 600 fermes à saumons).

Or le projet proposé par la société Saumon du Médoc / Pure Salmon France Fishfarm, domiciliée 1 route du Port au Verdon-sur-Mer (33 123) n'entre pas du tout dans cette catégorie. Il s'agit d'un projet d'une sorte « d'usine à saumon », construite sur la terre ferme, « hors mer », un comble pour un tel poisson. Cela change radicalement l'approche, l'éthique comme nous l'avons mentionné à travers l'industrialisation hors limites du procédé d'élevage.

Qu'on en juge. Le projet consiste dans la construction d'une usine de 7.5 ha sur une ancienne vasière remblayée en 2015, en rive gauche de la Gironde, sur le site portuaire du Verdon dans le département de la Gironde. Cet espace artificialisé est situé en bordure du **Parc Martin et des Pertuis**, au sein du **Parc Naturel Régional du Médoc**. Il est soumis aux risques naturels d'inondations et de submersion marine, risques aggravés par le dérèglement climatique en cours et la lente montée du niveau des Océans.

L'usine à saumons hors mer a pour objectif de produire 2 millions de saumons par an pour un total de 10 000 tonnes d'une sorte de « poisson industriel », de « chair de saumon », soit une quantité considérable⁷ destinés à divers marchés. Les poissons d'élevage seraient répartis dans 86 bassins d'eau douce et d'eau saumâtre. Deux millions de m³ d'eau seraient pompés annuellement via un forage profond dans la nappe d'eau potable qui approvisionne notamment l'agglomération bordelaise, soit un volume supérieur aux prélèvements actuels

⁶ Voir par exemple le site www.ecoconso.be « Le label ASC pour le poisson et les produits d'aquaculture.

⁷ Nous rappelons que les chiffres et données cités dans ce courrier sont tirés du document « Projet Pure Saumon au Verdon-sur-Mer », fait par une coalition d'organisations dont diverses ONG : Sepanso Gironde, Eaux Secours Agissons, Défense du Massif Forestier et du Littoral Girondin et Pays Royannais environnement.

www.usinesdesauonsnonmerci.fr



autorisés dans le cadre du SAGE estuaire⁸. 6500 m³ d'eau douce seraient ainsi pompés chaque jour et rejetés après passage dans les bassins dans l'estuaire de la Gironde. L'usine produirait aussi quotidiennement 27 tonnes de boues, avec des teneurs élevées en phosphore et en azote, soit des nutriments qui favorisent l'eutrophisation des milieux aquatiques et marin, une eutrophisation déjà préoccupante sur de larges parties du littoral français.

Les poissons seraient élevés avec une densité de 80 à 150 kg par m³ d'eau, contre une densité moyenne de 25 à 40 kg par m³⁹ dans les cages marines. Le cycle de reproduction serait de deux années, contre 5 années pour le cycle naturel du Saumon atlantique le plus souvent, certains saumons ayant des cycles de vie naturels plus courts.

La consommation énergétique annuelle de l'usine à saumon serait de 100 GW/h an¹⁰, ce qui est considérable et représente environ la population d'une ville de 40 000 habitants. Nous sommes bien dans la démesure dans ce domaine également.

Pourtant, dans ses arguments, Pure Salmon parle de la construction d'une « ferme écologique », avec de la nourriture sans OGM pour les poissons, un élevage avec un « label bio », sans recours aux antibiotiques, pesticides et utilisant de l'électricité verte. Pure Salmon parle de la création de 500 emplois, d'un procédé économique en eau, via un système d'Aquaculture en Recirculation et vante un futur produit local, de haute qualité.

Ces arguments de vente prêteraient à sourire si le projet n'était pas révélateur d'une dérive d'une partie de l'industrie agroalimentaire, en perte de repère concernant l'élevage animal en général et d'un poisson migrateur en particulier, le Saumon, qui n'est pas un animal domestique avec lequel l'homme entretiendrait des relations depuis l'invention de l'élevage, soit il y a quelques milliers d'années. Il s'agit ici d'enfermer de manière inconséquente un poisson sauvage et de le faire grandir en vitesse accélérée, comme par exemple le poulet industriel, sur la terre ferme. C'est une idée pour nous aberrante, qui témoigne d'une indifférence presque absolue au bien-être animal. Verra-ton bientôt, parce que ce serait plus rentable, des cochons ou des poulets élevés sous la mer ?

Le Saumon atlantique est un symbole des rivières en très bon état écologique. C'est un animal puissant qui a marqué l'imaginaire des hommes pendant des millénaires, jusqu'à sa quasi éradication de nos fleuves et cours d'eau en suite de la construction des grands barrages hydroélectriques, la première cause de disparition des populations partout sur la façade atlantique en Europe et en Amérique du Nord. Cet animal a quitté nos mémoires, notre culture nationale, hormis dans notre alimentation, puisque chaque Français en consomme 4,2 kg /

⁸ Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'estuaire de la Gironde. Signé en 2005, il regroupe 185 communes de Gironde et Charentes Maritimes et s'étend sur 3800 km². Le Sage rappelle que « les grands estuaires sont à la fois un lieu de reproduction, de nourricerie ou de repos pour de nombreuses espèces aquatiques et d'oiseaux migrateurs ».

⁹ Rappelons que, pour obtenir le label bio, la densité maximale est 25 kg / m³.

¹⁰ Une partie de l'électricité serait fournie par une centrale photovoltaïque d'EDF Renouvelable.



an¹¹, notre pays étant ainsi le quatrième consommateur mondial. Ses populations sauvages sont menacées dans beaucoup de rivières et fleuves et les efforts collectifs pour sauver ses populations sont encore insuffisants dans certains pays, la France ne donnant pas assez l'exemple alors que sa responsabilité dans la conservation des populations du sud de l'aire de répartition est essentielle, entre autres sur le bassin de la Garonne. Considérer que l'avenir du saumon n'est que commercial et alimentaire et pousse à sa surproduction dans un milieu terrestre, dans une usine hors mer, avec un dispositif industriel en déconnection totale avec les milieux naturels serait une erreur, soulignée par diverses institutions.

Nous avons ainsi remarqué que l'avis de la MRAE du 7 octobre 2024 est très circonstancié, ainsi que les avis des Commissions Locales de l'Eau des Sages Nappes Profondes et Estuaire. Les avis du Parc Naturel Régional du Médoc et du Parc Naturel Martin Estuaire Gironde Pertuis font eux aussi ressortir des interrogations majeures, des réserves, des incohérences. Nous appuyons ces réserves et nous proposons donc, M. le Président de la Commission d'Enquête de rendre un **avis très défavorable** au présent projet de construction d'une usine à saumons dans l'estuaire de la Gironde.

Nous regrettons de n'avoir pu nous déplacer pour vous rencontrer durant l'enquête publique, mais nos agendas chargés ne l'ont pas permis.

Avec l'expression de notre respect,
P.O. Philippe Marchado
Président

Martin Arnould
Administrateurs

Philippe Chappat

Pièces jointes.

Statuts

- Le saumon de la Loire et de l'Allier Histoire d'une sauvegarde - Christian Bouchardy 1999
- Bulletin d'information Chant des Rivières n° 7
- Brochure sur le repeuplement anguilles Ara-France 2024
- Plaquette sur le repeuplement saumon
- Sauvons le Saumon atlantique de la Loire et de l'Allier, incomparable reflet de la biodiversité.
- WWF et al. 2006

¹¹ Article du Monde. Op.cit.